

NOTE

DE SERVICE

Diffusion interne : G
Diffusion externe : 0
Service rédacteur : DTCB - Forêts
Plan de classement : 7.20

le 17/02/2009

Direction Générale
2, avenue. de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12

- **Objet** : Cahier des charges de la chasse en forêt domaniale

Mots clés : chasse – adjudication – baux-de-chasse – cahier-des-charges

Réf. : résolution n°2002-14 du Conseil d'administration du 27 novembre 2002

Processus de rattachement : Gérer les autres produits du domaine

Sous processus : Gérer la chasse et la pêche (CHA)

La présente note de service vise à diffuser formellement le cahier des charges de la chasse en forêt domaniale.

Conformément à l'article R.137-18 du code forestier, le Conseil d'administration de l'Office national des forêts a adopté dans sa séance du 27 novembre 2002 le cahier des charges de la chasse en forêt domaniale qui comprend un règlement des adjudications et un cahier des clauses générales (résolution n° 2002-14).

Ce cahier des charges a été formellement approuvé par :

- le ministre chargé des forêts le 20 décembre 2002 ;
- le ministre chargé de la chasse le 20 décembre 2002 ;
- le ministre chargé du domaine le 05 février 2003.

Ces documents peuvent être commandés en tant que de besoin à l'imprimerie ONF de Fontainebleau., ou téléchargés dans la base documentaire de référence (9200-09-RN-CHA-001 - 9200-09-CCG-CHA-001).

Le Directeur Technique et Commercial Bois

Bernard GAMBLIN